



18 chemin de Lullin-1256-Troinex
<https://www.tctroinex.ch/>



STAGE DE TENNIS DE ÉTÉ 2024
Dès le lundi 1er juillet jusqu'au vendredi 16 août 2024

Stages A: Joueurs débutants et moyens à partir de 5 ans
1h30 le matin
Prix: membre CHF 180.- , non membre CHF 190.-

Stages B: Joueurs avancés et compétition
2h de tennis + ½ h de condition physique le matin
Prix: membre de CHF 300.-, non membre CHF 320.-

L'inscription à l'un de ces stages d'été ne sera effective qu'après le versement de la moitié du prix du cours. Minimum de 4 personnes pour l'ouverture d'un cours.

Inscriptions:

Formulaire à scanner ou à envoyer par courrier

Contact : jeannette19nov@hotmail.com , 30 rue du village suisse, 1205 Genève, 079 728 85 52

Nom..... Prénom.....
AVS(junior).....
Date de naissance...../...../..... Niveau: Débutant Moyen Avancé
Rue..... Code postal, ville.....
Téléphone..... Portable..... E-mail.....

Horaires :

Juillet	<input type="checkbox"/> 01-05 Juillet <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30	<input type="checkbox"/> 08-12 Juillet <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30	<input type="checkbox"/> 15-19 Juillet <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30	<input type="checkbox"/> 22-26 Juillet <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30	<input type="checkbox"/> 29 Juillet – 02 Août <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30
Août	<input type="checkbox"/> 05-09 Août <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30	<input type="checkbox"/> 12-16 Août <input type="checkbox"/> 9h-11h30 <input type="checkbox"/> 14h-16h30			

Date :..... Signature des parents :.....

CONDITIONS GENERALES :

Tous les élèves de l'école de tennis ont l'obligation d'être membre du club.

Paiement : Les cours doivent être réglés en totalité au début mois.

Adaptation : En cas de conditions exceptionnelles qui empêchent le déroulement des cours, des changements horaires seront prévus à l'avance selon la disponibilité des participants et la disponibilité des terrains.

Assurances : Les participants doivent être assuré en Accident (LAA) et en possession d'une assurance en responsabilité civile privée

En remplissant ce formulaire, vous acceptez ses conditions.